



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

L'Informateur MASSONNAIS

Beaucoup
passionnément
... à la folie!

20
22

VOLUME 8 - NUMÉRO 3
Juin | Juillet | Août

AVANT SA MISE À L'EAU
**LAVE TON
BATEAU**

page
6

Administration &
communications

3

Urbanisme &
environnement

4

Loisirs &
bibliothèque

7

Travaux
publics

11

Sécurité
incendie & civile

12

Vie
communautaire

13

Mot du maire

Chères Massonaises,
Chers Massonais,

Le mois de mai aura été riche en émotions avec la démolition illégale de l'ancien centre culturel, l'ouverture du débarcadère, le passage d'une violente tempête de vent et les pannes de courant qui ont suivies. Heureusement, le mois de juin marquera le retour de nos activités estivales.

Notre patrimoine parti en poussière

Malgré une classification comme immeuble patrimonial, l'ancien centre commercial du Domaine-de-l'Estérel est tombé sous les pics des démolisseurs. La démolition partielle qu'avait approuvée le ministère de la Culture et des Communications aura eu raison de ce chef d'œuvre. La ministre Nathalie Roy a déclaré vouloir faire la lumière sur cette démolition illégale. Mais aujourd'hui il est trop tard, le vaisseau amiral de l'Art déco au Québec a sombré et la somptueuse *Blue room* et son magnifique escalier ne sont plus que des souvenirs.

Panne d'électricité, orages et vents violents

En mon nom personnel et au nom des membres du Conseil, je tiens à remercier les employés municipaux, en particulier les équipes du Service de sécurité incendie et des travaux publics pour l'incroyable travail accompli sur tout le territoire pour venir en aide à la population. Merci aussi aux équipes d'Hydro-Québec et leurs partenaires ainsi qu'aux employées du Café O'Marguerites qui ont préparé 120 repas pour nos équipes qui se sont attaquées à la tâche colossale de remettre la Ville sur pied.

« Pour la santé de nos lacs, conjugons plaisir et responsabilité »

Tel est le message que les villes de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et d'Estérel véhiculent dans leur première campagne de sensibilisation visant à inciter les gens à participer à l'effort collectif pour prévenir la prolifération des espèces aquatiques exotiques envahissantes (EAE).

S'inscrivant dans la foulée du plan d'action élaboré pour lutter contre le myriophylle à épis, cette campagne présente les principales espèces envahissantes de nos lacs et illustre les actions à poser pour un nettoyage efficace des embarcations et des équipements. Consultez la page 6 pour en savoir plus.

Une nouvelle coordonnatrice aux loisirs

Le conseil municipal a officialisé l'embauche de Nicole Trudeau au poste de coordonnatrice aux loisirs et à la vie communautaire. Forte de ses nombreuses années d'expérience en gestion du loisir, Mme Trudeau entend mettre de l'avant le développement de la vie communautaire, le soutien aux organismes, la participation citoyenne accrue et une programmation variée. Plus de détails seront annoncés au cours des prochains jours, je vous invite donc à surveiller nos plateformes Web et à vous inscrire à notre infolettre.

Un très bel été à tous !



Gilles Boucher
Maire et président de l'Agglomération
de Sainte-Marguerite-Estérel
Cellulaire : 450 228-8490
mairegboucher@lacmasson.com

Conseil municipal



David MONETTE

Conseiller siège n° 1
dmonette@lacmasson.com



Joan RAYMOND

Conseillère siège n° 2
jraymond@lacmasson.com



Michaël VANGANSBECK

Conseiller siège n° 3
mvangansbeck@lacmasson.com



Daniel BEAUDOIN

Conseiller siège n° 4
dbeaudoin@lacmasson.com



Johanne LEPAGE

Conseillère siège n° 5
jlepage@lacmasson.com



Alexandre MORIN

Conseiller siège n° 6
amorin@lacmasson.com



HÔTEL DE VILLE

📍 88, chemin Masson

☎ 450 228-2543, poste 221

@ reception@lacmasson.com

🕒 **Du lundi au vendredi**
8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30

Prochaines séances ordinaires des conseils

Conseil municipal (19 h)

Lundi 20 juin 2022
Lundi 18 juillet 2022
Lundi 15 août 2022

Conseil d'agglomération (18 h 30)

Lundi 20 juin 2022

Vous trouverez le calendrier complet des séances et les procès-verbaux sur notre site Web, section [Ma ville | Séances du conseil](#).

Taxes 2022 Dates des versements

2^e versement

7 juillet 2022

3^e versement

8 septembre 2022

4^e versement

3 novembre 2022



**Gratuit
Confidentiel
Impartial**

**Service
de médiation
et de résolution
de conflits**

Vous vivez une situation de conflit avec un voisin, un collègue, un employeur, un commerçant, une association ou un de vos proches? Sans attendre, communiquez avec une médiatrice expérimentée. Ce service est **gratuit** pour les Massonaises et les Massonais.

Information

mediation.stemarguerite@gmail.com | 514 476-7261

Fermeture des services municipaux

Prenez note que les bureaux administratifs de l'hôtel de ville et du garage municipal seront fermés à l'occasion des jours fériés suivants :

Fête nationale du Québec

– Vendredi 24 juin 2022

Fête du Canada

– Vendredi 1^{er} juillet 2022

Consultez notre site Web pour connaître l'horaire du [centre de conditionnement physique](#), du [débarcadère](#) et de l'[écocentre](#) pendant ces jours fériés.

Communications

La Ville vous informe

L'Informateur massonais

Dans votre boîte postale quatre fois par année

Infolettre mensuelle

Par courriel le vendredi précédant une séance du conseil

SOMUM

Appels et courriels automatisés en cas d'urgence

Page Facebook
lacmasson

Séances du conseil

Habituellement le 3^e lundi du mois

Site Web
lacmasson.com

Soyez informé tout au long de l'année!

Chaque mois, recevez l'essentiel de l'actualité municipale.

Inscrivez-vous à notre infolettre via le lien au bas de notre site web.



lacmasson.com

SECRETARIAT

📍 88, chemin Masson
☎ 450 228-2543, poste 232
@ sec-urb@lacmasson.com

🕒 **Du lundi au vendredi**
8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30



La Ville vous invite à prendre part à ce rendez-vous annuel qui place au premier plan **l'environnement** et vise à encourager la population à adopter des comportements écoresponsables.

Hôtel de ville | 88, chemin Masson

- Distribution de fines herbes, de plants de marguerites et d'arbustes
- Analyse d'eau – remise d'une bouteille et d'un code de 40 % de rabais, en collaboration avec H2Lab
- Kiosques et exposants

Écocentre | 245, chemin Masson

Distribution de compost gratuit | Apportez vos contenants, une pelle et une preuve de résidence.

Tous les détails sur notre site Web, section [Événements | Journée vert Nature](#).

Utilisation de l'eau potable de la Ville

L'eau potable de notre aqueduc municipal est une ressource précieuse. De concert avec le Service des travaux publics, tous les efforts sont déployés afin d'offrir aux citoyens une eau de qualité à la hauteur de leurs attentes.

Horaire d'arrosage

Vous devez vous assurer qu'il n'y a pas d'interdiction d'arrosage sur notre site Web avant de procéder.

HORAIRE D'ARROSAGE

AUTOMATIQUE

Système d'arrosage réglé par minuterie

3 h à 6 h

Les dimanches, mardis et jeudis

MÉCANIQUE

Système d'arrosage que l'on ouvre et ferme manuellement

20 h à 23 h

Les jours impairs pour les adresses impaires

Les jours pairs pour les adresses paires

TEMPORAIRE*

Nouvelle pelouse, nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes, nouvel aménagement paysager

20 h à 23 h

Tous les jours pendant 15 jours

*Certificat d'autorisation obligatoire disponible sur notre site Web, section [Services aux citoyens | Permis et certificats](#)

Et puis, votre puits?

Selon le ministère de l'Environnement, il est recommandé de faire analyser l'eau de votre puits au moins deux fois par année, au printemps et à l'automne.

Profitez du rabais de 40 % offert lors de la journée Vert Nature.

L'eau de votre puits devrait être exempte de micro-organismes – tels les bactéries, les virus ou les parasites pouvant causer des maladies – et de produits chimiques à des niveaux pouvant présenter un risque pour votre santé.

Ne prenez pas de risque.

Si vous avez un puits privé, faites analyser votre eau!

ÉCOCENTRE

📍 245, chemin Masson
 ☎ 450 228-2444, poste 4
 @ tp@lacmasson.com

🕒 Du 1^{er} mai au 31 octobre
 Mardi, vendredi,
 samedi et dimanche



Écocentre

Vous trouverez la liste complète des matières acceptées sur notre site Web, section **Services aux citoyens | Écocentre**.



Ligne INFO-COLLECTE

Communiquez avec l'équipe de la MRC des Pays-d'en-Haut grâce à la ligne INFO-COLLECTE au 450 229-8052 ou par courriel à infocollecte@mrcpdh.org.

Prochaine collecte des encombrants

Vendredi 8 juillet 2022

Déménagement, rénovations ou grand nettoyage? Plusieurs personnes profitent des beaux jours pour faire un tri des articles tant à la maison que dans le garage ou le cabanon. Avant de placer des matières au chemin, consultez l'[aide-mémoire](#) et assurez-vous qu'elles ne peuvent pas avoir une seconde vie :

- Dons à des organismes
- Ventes en ligne
- Écocentre, etc.

Calendrier des collectes

- Recyclage (bac bleu)
- Organiques (bac brun)
- Déchets (bac noir)
- Encombrants *Déposez la veille au soir, pour la collecte du lendemain.*

JUIN 2022						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET 2022						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	<i>Déposez les encombrants le 7 au soir, le camion passera une seule fois sur votre rue le 8 juillet.</i>					

AOÛT 2022						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Vidange de fosse septique

Une installation septique conforme, mais mal entretenue peut émettre des polluants, tels que des coliformes fécaux et du phosphore dans l'environnement.

Ces polluants peuvent être néfastes à la qualité de l'eau potable, des cours d'eau et des lacs. De plus, l'omission de vidanger votre fosse septique peut écourter la durée de vie de votre installation septique et occasionner des problèmes de refoulement.

En conséquence, tout propriétaire doit faire vidanger sa fosse septique conformément à l'article 13 du [Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées](#) (LRQ, c. Q-2, r. 22), soit :

- **Une fois tous les deux ans** pour une fosse septique utilisée de façon permanente;
- **Une fois tous les quatre ans** pour une fosse septique utilisée de façon saisonnière (moins de 180 jours par année).



Pour la santé de nos lacs Conjuguons plaisir et responsabilité

Prévenons la prolifération des Espèces Aquatiques Exotiques Envahissantes

Qu'est-ce qu'une EAEE?

Une Espèce Aquatique Exotique Envahissante (EAEE) est un végétal, un animal ou un micro-organisme dans un milieu où elle n'est pas naturellement présente.

Dans la région, plusieurs lacs sont infectés par du myriophylle à épis, des écrevisses à taches rouges, des cladocères épineux, etc.

L'introduction accidentelle (embarcations et équipements nautiques) se fait principalement par les activités humaines.

Puisque les EAEE n'ont généralement pas de prédateurs dans leur nouveau milieu, cela favorise leur prolifération et il est difficile, voire impossible, de les éradiquer et leur contrôle est coûteux.

Nos plans d'eau sont en danger !

Un nettoyage efficace des équipements, loin de tous plans d'eau, contribue à préserver l'équilibre de votre environnement.

Soyez prévenant en suivant ces étapes avant la mise à l'eau de votre embarcation.



4 ÉTAPES À EFFECTUER LOIN DE TOUS LES PLANS D'EAU

INSPECTER tout ce qui a touché à l'eau et retirer tous les organismes qui y sont accrochés.

VIDER et drainer toute eau qui peut se trouver dans l'équipement (bottes, filets, glacières, etc.). Vider l'eau qui pourrait se trouver à bord avant de partir.

NETTOYER et sécher tous les équipements.

RÉPÉTER l'opération après chaque visite d'un nouveau plan d'eau.



Les impacts sur nos lacs

Seule la prévention permet d'éviter la propagation des Espèces Aquatiques Exotiques Envahissantes.



Impacts environnementaux

- Dégradation des écosystèmes
- Perte ou modification de la biodiversité animale et végétale
- Accumulation de sédiments

Impacts sociaux



- Perte de jouissance des utilisateurs des plans d'eau (baignade, bateau-canon-kayak-pédalo, pêche, etc.)
- Menace à la santé humaine (maladies)

Impacts économiques



- Diminution de l'attrait touristique pour le lac
- Diminution de la valeur foncière des propriétés riveraines
- Augmentation des taxes due aux coûts élevés pour la gestion des EAEE

Détails et informations sur notre site Web, section [Services aux citoyens | Environnement](#).

SECRETARIAT

📍 88, chemin Masson 🕒 **Du lundi au vendredi**
 ☎ 450 228-2543, poste 221 8 h 30 à 12 h
 @ reception@lacmasson.com 13 h à 16 h 30



Le débarcadère est ouvert 7 jours sur 7 jusqu'au 10 octobre 2022, avec contrôle d'accès. Toutes les embarcations doivent avoir une vignette pour la mise à l'eau et le lavage des remorques, embarcations et accessoires est obligatoire.

Vous trouverez la réglementation complète sur notre site Web, section [Services aux citoyens | Débarcadère](#).

HORAIRE

DÉBARCADÈRE

📍 70, chemin Masson (pavillon Violette-Gauthier)
 ☎ 450 228-3525
 @ reception@lacmasson.com

Station de lavage

📍 245, chemin Masson (garage municipal)
 ☎ 450 228-3525
 @ reception@lacmasson.com

Jusqu'au 19 juin 2022
Tous les jours, de 9 h à 19 h
Du 20 juin au 4 septembre 2022
Tous les jours, de 9 h à 21 h
Du 5 septembre au 10 octobre 2022
Tous les jours, de 9 h à 18 h
Du 11 au 31 octobre 2022 SORTIES SEULEMENT
3 jours : mardi, jeudi et samedi, de 9 h à 17 h

Jusqu'au 19 juin 2022
Tous les jours, de 8 h 30 à 18 h
Du 20 juin au 4 septembre 2022
Tous les jours, de 8 h 30 à 20 h
Du 5 septembre au 10 octobre 2022
Tous les jours, de 8 h 30 à 17 h
Du 11 au 31 octobre 2022 SORTIES SEULEMENT
3 jours : mardi, jeudi et samedi, de 8 h 30 à 16 h 30

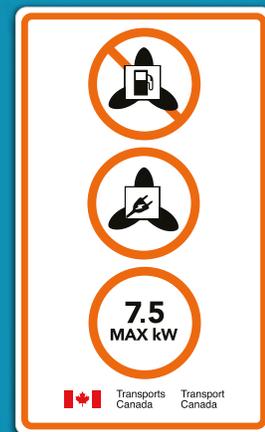


Règlement limitant la puissance des moteurs

À l'été 2021, Transports Canada a annoncé des modifications au Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments qui limite la puissance des moteurs électriques sur les voies navigables.

Depuis, il est interdit d'utiliser une embarcation à propulsion mécanique ou à propulsion électrique dont la puissance maximale cumulée est supérieure à 7,5 kW dans les eaux de 34 lacs parmi les 54 présents sur le territoire massonais.

Cette interdiction garantit une approche cohérente pour la protection des plans d'eau plus fragiles, et vise à améliorer la sécurité des plaisanciers et à protéger l'environnement pour une utilisation durable de nos plans d'eau.



Consultez la liste des plans d'eau concernés par ces restrictions sur notre site Web, section [Services aux citoyens | Débarcadère](#)



Loisirs

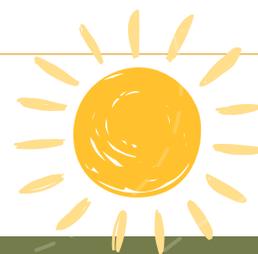
PLAGE MUNICIPALE

📍 414, rue du Baron-Louis-Empain



À partir du 23 juin 2022

Ouverte tous les jours, de 10 h à 18 h



- **Ouverture hâtive (si la température le permet) :**
11-12 juin et 18-19 juin, de 10 h à 16 h
- Du 23 juin au 28 août 2022 : ouverte tous les jours, de 10 h à 18 h
- Fête du travail : ouverte les 3, 4 et 5 septembre 2022, de 10 h à 18 h
- Fermée en cas de pluie

Baignade, plage, tables de pique-nique, plaisir et détente sont au rendez-vous pour tous !

Durant l'été, c'est à la plage municipale que se retrouvent petits et grands pour se rafraîchir, en toute sécurité, dans les eaux du lac Masson. Des sauveteurs sont présents en tout temps durant les heures d'ouverture et l'aire de baignade est délimitée par des bouées.

Des toilettes mobiles sont installées sur les lieux, mais n'oubliez pas d'apporter votre bouteille d'eau réutilisable !

Prenez note que la mise à l'eau de canot, kayak, planche à pagaie, matelas ou jeu gonflable flottant, etc. est **STRICTEMENT INTERDITE**.

De plus, les chiens ne sont pas autorisés, il n'est pas permis de fumer ou de consommer de l'alcool sur place et les barbecues portatifs sont interdits.

Marché public du Lac-Masson

À l'angle de la rue des Pins et du chemin Masson



Horaire

**Du 24 juin au 2 septembre 2022 :
ouvert tous les vendredis, de 14 h à 18 h**

Venez découvrir des produits locaux et encourager les producteurs et transformateurs d'ici. Vous y trouverez un choix de produits maraîchers fraîchement cueillis, des viandes et des plats cuisinés, des fruits de saison et divers petits délices à goûter. N'oubliez pas d'apporter votre sac à provisions.



Parcs et sentiers



Parc Édouard-Masson
70, chemin Masson



**Parc-école
Mgr-Ovide-Charlebois**
20, rue du Collège



Parc Joli-Bois
Angle des rues du Joli-Bois
et du Joli-Pionnier



Sentiers du Galais
Rue du Galais



**Réseau de sentiers
Sainte-Marguerite-Estérel**





Programmation Été

2022

Inscription et paiement | Par la poste ou par courriel à reception@lacmasson.com ou par téléphone au 450 228-2543, poste 221. Formulaire d'inscription disponible sur notre site Web, section [Culture et loisirs | Inscription aux activités](#).

Notez que le paiement doit être fait avant le début des activités. Aucune taxe ne s'applique pour les enfants de 14 ans et moins sauf s'ils sont inscrits à un cours majoritairement composé d'adultes.

Activités sportives

Non-résident (sauf Estérel et Entrelacs) :
ajoutez 25 \$ à la tarification indiquée.

Activités		Début/Fin	Horaire	Tarif résident	Lieu
Enfants	Soccer récréatif (mineur mixte)	8 juin au 10 août	Mercredi 17 h 30 – 4 à 6 ans 18 h 30 – 7 à 10 ans 19 h 30 – 11 à 14 ans	25 \$	Terrain du parc-école
Pour tous	Ligue amicale de pickleball* Matériel requis : vêtements de sport, raquette et balles	1^{er} juin au 8 septembre	Mercredi – 9 h à 12 h Jeudi – 18 h à 20 h	10 \$	Terrain multisports du parc Joli-Bois Guylaine Tremblay 579 888-3070
Ados et adultes	Centre de conditionnement physique Inscription au comptoir de l'hôtel de ville	À l'année	Tous les jours dès 7 h 30	Tarifs spéciaux pour familles, étudiants et aînés	Hôtel de ville
Ados et adultes	Yoga Avec Âtma Matériel requis : tapis de yoga	12 juillet au 6 septembre (8 semaines) Relâche le 16 août	Mardi – 10 h 30 à 11 h 30 Débutant à intermédiaire	15 \$ + taxes pour une séance ou 90 \$ + taxes pour la session	Parc Édouard- Masson

*Pour la ligue amicale de pickleball, l'inscription et le paiement s'effectuent directement auprès de la personne responsable.



Terrain multisport

Parc Joli-Bois, à l'angle des rues du Joli-Bois et du Joli-Pionnier



Horaire | Ouvert tous les jours, de 7 h au coucher du soleil*
Aucune réservation n'est requise. Premier arrivé, premier servi.

De nouveaux poteaux seront installés sur le terrain multisports cet été. Ils permettront de pratiquer le volleyball, le badminton, le mini-tennis et le pickleball. **IMPORTANT** : ce terrain n'est pas conforme pour une pratique sécuritaire du tennis. Le dégagement à l'extérieur des lignes est trop court.

* Le terrain multisport est réservé les mercredis, de 9 h à 12 h, et les jeudis soir, de 18 h à 20 h, pour la ligue amicale de pickleball.

📍 4, rue des Lilas

☎ 450 228-4442

@ biblio@lacmasson.com

🕒 **Mardi**
18 h à 20 h

Jeudi
10 h 30 à 12 h
13 h à 15 h 30

Mercredi
14 h à 17 h 30

Samedi
9 h 30 à 12 h

Les activités sont **gratuites**
et se déroulent à la bibliothèque.



Calendrier des activités >> Inscription obligatoire

Abonnement | L'abonnement à la bibliothèque est gratuit pour les résidents de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et de la Ville d'Estérel.



Heure du conte de Litou Lapin (0 à 5 ans) | Un mardi par mois à 18 h 30

Mardi 14 juin | Contes pour l'été

Madame Gloria raconte de drôles d'histoires puis propose un bricolage.



Club de lecture d'été TD | Du 30 juin au 25 août 2022

Le **Club de lecture d'été TD** s'adresse à tous les enfants, peu importe leur âge, leurs goûts et leurs aptitudes.

- Votre enfant s'inscrit à la bibliothèque, du 14 au 30 juin.
- Il reçoit son carnet du Club et son accès Web et peut commencer à collectionner des autocollants.
- L'important, c'est d'avoir du plaisir !

Tirage de nombreux prix à la fin de la saison estivale



Ma BIBLIO à moi | Quand je veux où je veux

C'est le moment de mettre de la vie dans votre maison ou votre appartement ? Découvrez les couleurs du moment dans nos revues en ligne.

- Livres et ressources numériques
- Prêts entre bibliothèques
- Activités des bibliothèques

Ma biblio à moi, c'est trouver mon prochain coup de cœur, partout en tout temps. Et c'est gratuit !

Portrait



Félicitations à William Dominique, un jeune judoka massonais, pour s'être mérité les grands honneurs lors d'une saison de compétitions particulièrement riche en succès ce printemps.

Au début avril, William a remporté la première position au championnat provincial 2022 U18, ainsi que la troisième position alors qu'il était surclassé U21/Elite Senior. Vers la mi-avril, il s'est envolé pour Vancouver, où il a remporté la médaille de bronze au Pacific international avant de s'incliner en finale de bronze et terminer en cinquième position au Edmonton international.

Membre du Dojo Blainville depuis l'âge de 13 ans, William a commencé à pratiquer cette discipline au Dojo des Trois-lotus à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson en 2014 avec Peggy Blomme et Philippe Hioco. Il est un bel exemple de persévérance et de détermination pour la jeunesse massonnaise!

SECRETARIAT ET GARAGE MUNICIPAL

📍 245, chemin Masson

☎ 450 228-2444, poste 2

@ tp@lacmasson.com

🕒 **Du lundi au vendredi**

7 h à 12 h

13 h à 16 h

Réduction de la vitesse sur le territoire

La limite de vitesse a diminué à 30 km/h sur une grande partie du réseau routier public après l'adoption par le conseil municipal, le 19 avril dernier, d'une modification au Règlement SQ-2019. La révision du règlement fait suite à plusieurs requêtes citoyennes et au fait de la forte augmentation de nouveaux résidents et du vieillissement de la population.



Selon le règlement révisé, toutes les zones résidentielles où la limite de vitesse était de 50 km/h sont passées à une limite de 30 km/h. Cela s'applique aussi pour le chemin Fridolin-Simard (entre la rue du Baron-Louis-Empain et le chemin Dupuis). De plus, certains tronçons de chemins intermunicipaux ont aussi vu leur vitesse réduire de 80 km/h à 50 km/h.

Enfin, il est maintenant interdit en tout temps de stationner sur le côté nord-est du chemin Masson, à l'intersection du chemin d'Estérel ainsi que sur les deux côtés de la montée Gagnon.

Dans les prochaines semaines, le Service des travaux publics procédera à l'installation ou au changement des panneaux de signalisation pour indiquer les nouvelles limites de vitesse en vigueur sur le territoire.



Travaux à finaliser

- Asphaltage dans le secteur Joli-Bois – suite des travaux de l'automne 2021

Travaux à venir à l'été 2022

- Fondations et asphaltage sur la rue du Domaine-Ouimet
- Fondation et asphaltage sur la montée Gagnon – phase 1
- Asphaltage sur la montée Marier (réparations par endroit)
- Réfection d'un tronçon du chemin des Hauteurs

Pour surveiller l'avancement des travaux, consultez notre site Web, section [Services aux citoyens | Info-travaux](#).

Pendant les heures d'ouverture du garage municipal, communiquez avec le secrétariat pour signaler une situation de bris ou d'urgence qui requiert un entretien.

Pour toute urgence en dehors des heures d'ouverture, composez le 911.

Veillez noter que la **route 370** (chemin de Sainte-Marguerite et chemin Pierre-Péladeau) est entretenue par Transports Québec.

Pour toutes demandes concernant cette route ou pour signaler un bris, composez le 511 ou consultez le [site du Ministère, section Nous joindre](#).

Entretien estival

Comme chaque année, le Service des travaux publics effectue des opérations de balayage de rues, de rechargement granulaire et de nivelage des divers chemins publics en gravier, de fauchage des accotements et d'entretien des fossés et ponceaux. Ceci inclut le remplacement de ponceaux au besoin.

Nous vous invitons à être compréhensifs et vigilants lorsque des travaux sont en cours et à respecter la signalisation à cet effet. Merci de votre habituelle collaboration !



lacmasson.com

Sécurité incendie & civile

SECRÉTARIAT

📍 88, chemin Masson



Du lundi au vendredi

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30

☎ 450 228-2543, poste 232

@ sec-urb@lacmasson.com

CASERNE

📍 9, chemin Masson

☎ 450 228-4110

@ si@lacmasson.com



Programme secours adaptés

Dans le but d'assurer la meilleure intervention possible pour les **personnes à mobilité réduite** lorsque survient un incendie ou tout autre sinistre, le Service de sécurité incendie de Sainte-Marguerite-Estérel propose aux citoyens concernés de s'inscrire au Programme secours adaptés.



Ce programme facilite l'accès à l'information pour les pompiers lors d'un appel d'urgence à l'adresse d'une personne à mobilité réduite qui ne peut pas évacuer son domicile par ses propres moyens. L'information reçue lors de l'inscription demeure strictement confidentielle. Seules les personnes chargées de saisir l'information et les pompiers, lors d'une situation d'urgence à cette adresse, y ont accès.

Toute personne concernée peut s'inscrire en communiquant avec le Service de sécurité incendie ou en complétant le [Formulaire d'inscription volontaire](#) en ligne.

Permis de brûlage

Nous vous rappelons que vous devez vous procurer un permis de brûlage, si vous souhaitez réaliser des feux extérieurs. Une fois émis, le permis sera valide pour une période de six mois de l'année en cours. **Toutefois, si l'indice de feu est ÉLEVÉ, TRÈS ÉLEVÉ ou EXTRÊME, les permis de brûlage sont suspendus et il est interdit, pour tous, d'allumer un feu.**

Vous trouverez le formulaire à remplir sur notre site Web, sous la section [Services aux citoyens | Permis et certificats](#).

Foyer extérieur conforme

Les feux sont autorisés dans un foyer extérieur conforme en tout temps, sauf lors d'une interdiction de la SOPFEU ou lorsque l'indice de danger d'incendie est à la position **EXTRÊME**.

- Le foyer doit être installé sur une surface incombustible plutôt que sur une surface de bois et à au moins trois mètres des limites de votre propriété et de tout bâtiment.
- En aucun cas, le foyer ne peut être installé sous un arbre ou un fil électrique.
- Un seul foyer est autorisé par bâtiment principal résidentiel.
- La cheminée doit avoir une hauteur maximale de deux mètres et être munie d'un pare-étincelles.
- Il est interdit et nul ne peut faire un feu dans un baril métallique.



Pour obtenir plus d'information, consultez notre site Web, section [Services aux citoyens | Sécurité incendie et civile](#).

Indice de feu SOPFEU

DANGER D'INCENDIE
AUJOURD'HUI



BAS MODÉRÉ ÉLEVÉ TRÈS ÉLEVÉ EXTRÊME



Il est important de consulter régulièrement l'indice de danger d'incendie de la SOPFEU disponible directement sur la [page d'accueil de notre site Web](#) ou sur les panneaux indicateurs situés devant la bibliothèque municipale et la caserne. Cet indice est notre outil de référence en matière d'évaluation des risques d'incendie.

Feux d'artifice INTERDITS

Les feux d'artifice sont interdits à moins d'obtenir une autorisation du Service de sécurité incendie, et ce, au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. De plus, toute mise à feu doit être faite par un artificier reconnu ayant sa carte de compétence valide.

Quiconque contrevient ou permet que l'on contrevienne à l'une des dispositions du Règlement AG-033-2015-A07 commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 500 \$.

Prenez note que même si des pièces pyrotechniques sont en vente dans les commerces locaux, leur utilisation demeure interdite sur tout le territoire de la Ville.

La Rencontre de Ste-Marguerite



📍 2, chemin Masson
 ☎ 450 288-8606
 @ larencontre@qc.aira.com
 f [LaRencontre Ste-Marguerite](https://www.facebook.com/LaRencontre-Ste-Marguerite)

Nos activités hebdomadaires

- **Popote roulante** (repas frais livrés à la maison) : les mardis, mercredis et jeudis, au coût de 6 \$ par repas.
- **Dîner communautaire** : les mercredis, de 12 h à 13 h. 20 places disponibles au coût de 7 \$.

Nouveau !

Dîner BBQ sous le chapiteau avec jeux extérieurs : les vendredis, de 9 h à 12 h 30, contribution volontaire.

Nos activités à venir

- **Levée de fonds** : collecte de canettes, les 18 et 19 juin dans le stationnement de La Rencontre et au point de chute dans le petit parc de l'église, au coin des chemins Masson et de Sainte-Marguerite.
- **Pique-nique annuel** : le mercredi 6 juillet, à 12 h, sur le terrain de La Rencontre.
- **Épluchette de blé d'Inde** : le mercredi 24 août, à 12 h, sur le terrain de La Rencontre.
- **Cocktail dînatoire** : le vendredi 9 septembre, formule 4 à 7 pour fêter les 29 ans de La Rencontre avec exposition de toiles de nos artistes d'ici.

Fabrique de la paroisse Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

☎ 450 228-2410 ou 450 228-1916
 @ presbyterestemarguerite@cgocable.ca
 f [Friperie de l'Église Ste-Marguerite](https://www.facebook.com/Friperie-de-l-Eglise-Ste-Marguerite)

PAROISSE

Messe tous les **dimanches à 11 h**. Nous recherchons un organiste, un pianiste, un guitariste ou un violoniste pour accompagner la chorale lors des messes. Rémunération.

FRIPERIE DE L'ÉGLISE

Ouverte tous les **mercredis de 9 h à 15 h** jusqu'au 1^{er} juin inclusivement. En juin, nous préparons le bazar. Nous serons de retour en septembre.

GRAND BAZAR ANNUEL

Samedi 2 juillet, de 9 h à 16 h
Dimanche 3 juillet, de 9 h à 15 h

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS !

Le **jeudi 30 juin** : pour monter les abris tempos;
 Le **vendredi 1^{er} juillet** : pour installer les articles;
 Les **2 et 3 juillet** : pour la vente dans les kiosques;
 Le **lundi 4 juillet** : pour démonter les abris tempos.

INSCRIPTION : 450 228-2410

Venez nombreux et invitez un ami ou une amie !

Club de l'âge d'or du Lac Masson

☎ 450 228-8490
 @ aolacmasson@gmail.com

Le Club de l'Âge d'Or du Lac Masson invite ses membres et la communauté massonnaise à un spectacle country mettant en vedette **Guillaume Lafond**, finaliste de Star Académie 2021.

Samedi 11 juin 2022, 19 h
 Église de Sainte-Marguerite
 25 \$/personne



Un tirage de bouteilles de cidre de glace est compris dans le prix du billet. Pour l'achat de billets, veuillez communiquer par courriel à l'adresse aolacmasson@gmail.com ou par téléphone au 450 275-2881 (Réjeanne Bouffard) ou au 450 228-3652 (Julien Trépanier).

Nous vous attendons en grand nombre !

Prévoyance envers les aînés des Laurentides



☎ 1 844 551-6032
 @ info@prevoyanceaines.org
 🌐 prevoyanceaines.org
 f [Prévoyance envers les aînés des Laurentides](https://www.facebook.com/Prevoyance-envers-les-aînés-des-Laurentides)

- Prévoyance offre, avec l'appui d'un réseau d'aide et de soutien bénévole (Sentinelles), des services gratuits et confidentiels aux aînés confrontés à des situations de vulnérabilité, d'abus ou de maltraitance.
- L'organisme apporte soutien, conseil et accompagnement aux aînés vivant des inquiétudes ou faisant face à différents problèmes mettant en jeu leur qualité de vie ou leur autonomie. Prévoyance constitue une excellente ressource pour les proches qui s'inquiètent de la situation d'un aîné.
- Référer les services de Prévoyance à un aîné, c'est lui permettre de retrouver la quiétude et de maintenir son autonomie en l'aidant à demeurer à domicile le plus longtemps possible avec l'aide des services disponibles dans la communauté.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour référer un aîné ou obtenir plus d'information sur nos services.

Vie communautaire

Club Optimiste Lac Masson

☎ 450 560-2769

@ poirier@gmail.com

f [Club Optimiste Lac Masson](#)



Le Club optimiste aimerait rendre hommage à une de ses membres qui s'est particulièrement démarquée par son implication communautaire : **Mme Julie Moreau**.

Depuis plusieurs années, Julie et son groupe d'amis gentiment surnommés «**Les saucissiers de l'enfer**» se rencontrent régulièrement pour fabriquer artisanalement des centaines de saucisses toutes plus délicieuses les unes que les autres. Les profits de la vente de ces saucisses sont redistribués à différents organismes.

Le Club optimiste Lac Masson a d'ailleurs pu profiter de cette nouvelle source de financement, très appréciée en ces périodes difficiles.

De plus, l'arrivée de Julie a permis la création de nouvelles activités dans nos écoles : initiation au tricot et atelier de menuiserie (construction d'un petit coffre en bois) pour la classe de 3^e année. Les enfants réclament maintenant la venue de ces bénévoles.

Merci à Julie (et à son groupe)! Bon été à tous.



Comité des partenaires familles des Pays-d'en-Haut



☎ 450 275-9894

@ visitesvip.pdh@gmail.com

f [Comité des partenaires famille des Pays-d'en-Haut](#)

Vous êtes une famille nouvellement arrivée dans la MRC des Pays-d'en-Haut? Vous désirez connaître les services offerts pour les familles? Vous avez un nouveau bébé à la maison?

Bénéficiez gratuitement d'une visite importante pour les parents (VIP)

L'agente de liaison vous accueille chaleureusement en vous offrant de l'information pour vous et vos enfants. Un sac de bienvenue vous sera gracieusement remis!

Inscrivez-vous au Bulletin Info-famille

Le bulletin, envoyé deux fois par mois, vous permet d'être à l'affût des activités offertes pour les familles dans votre communauté.

Coopérative de solidarité Café O'Marguerites

☎ 450 228-4888

@ info@cafeomarguerites.com

🌐 boutique.cafeomarguerites.com

f [Café O'Marguerites – Coopérative de solidarité](#)



Nos assiettes déjeuner sont de retour!

Nous avons sélectionné des aliments de qualité provenant d'artisans locaux afin de vous offrir un plat santé préparé avec amour : œufs de la ferme Valens, pain de la boulangerie L'Alvéole, bacon et jambon de chez Riopel Laurier et de la ferme du Rang 4, fruits biologiques. Option végane disponible.

Déjeuners servis tous les jours, jusqu'à 11 h.

Au plaisir de vous servir!

Société d'horticulture et d'écologie de Sainte-Marguerite-Estérel (SHESME)



@ info.shesme@gmail.com

🌐 shesme.ca

f [Société d'horticulture et d'écologie Sainte Marguerite Lac Masson/Estérel](#)

Depuis plus de vingt ans, l'objectif de la SHESME est de promouvoir l'horticulture et l'écologie comme activité citoyenne afin de favoriser la biodiversité dans nos belles Laurentides.

Les avantages d'être membre de la SHESME

- Activités, ateliers, conférences, concours
- Escompte de 10 % par les centres de jardinage participants
- Publication quatre fois l'an de notre journal Le Jardinot

Visitez notre nouveau [site Web](#) et découvrez les sujets de nos prochaines conférences.

Centre d'entraide le Garde-Manger des Pays-d'en-Haut



☎ 450 229-2011

@ liaison@gardemangerpdh.ca

🌐 gardemangerpdh.ca

f [Garde-Manger Des Pays d'En Haut](#)

Le Garde-Manger est un organisme à but non lucratif qui offre un soutien alimentaire et vestimentaire aux personnes dans le besoin sur l'ensemble du territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Plusieurs services sont offerts :

- Aide alimentaire d'urgence
- Comptoirs alimentaires
- Cuisines collectives
- Lunchs dans les écoles
- Bons d'épicerie
- Vêtements et articles à faibles coûts à [La Fouillerie](#) située à Morin-Heights

Association de la rivière Doncaster



☎ 450 228-1127
 @ info@associationrivieredoncaster.com
 🌐 associationrivieredoncaster.com
 f [Association de la rivière Doncaster](https://www.facebook.com/Association-de-la-riviere-Doncaster)

À quoi faire attention en été?

L'été est à notre porte avec son lot d'activités extérieures et aussi un plus grand nombre d'occupants dans les maisons et les chalets. Tout ceci aura indéniablement un impact sur l'eau de nos rivières.

L'Association vous rappelle quelques règles importantes :

- Toute embarcation doit être lavée pour éviter la propagation du myriophylle à épis. Ceci s'applique non seulement aux lacs, mais aussi aux rivières, car cette plante envahissante est présente aussi dans les cours d'eau. Sa présence a été décelée dans trois rivières des Laurentides (MELCC, 2021).
- Toute fosse septique doit être vidangée aux deux ans pour assurer le traitement efficace des eaux usées. Notre association offre un tarif préférentiel pour la vidange des fosses septiques. Renseignez-vous !

Regroupement des lacs et des cours d'eau de Sainte-Marguerite-Estérel (RDL)



☎ 450 629-0739
 @ regroupementdeslacs@gmail.com

Journée Vert Nature le 11 juin : Venez nous rencontrer !

Nous serons là pour discuter avec vous sur :

- Les espèces exotiques envahissantes (EEE) dont le myriophylle à épis;
 - Les bassins versants (territoire sur lequel l'ensemble des eaux s'écoule et finit par rejoindre un même plan d'eau);
 - La vitesse des embarcations nautiques et ses impacts sur l'environnement des lacs et la sécurité des usagers;
 - Les impacts du boom immobilier sur nos lacs et cours d'eau (érosion des sols, ruissellement et contamination, surutilisation de plans d'eau, risque d'introduction d'EEE, vieillissement prématuré des lacs, etc.);
 - Les tests d'eau du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)*.
- * Un webinaire sur le protocole de suivi du périphyton du RSVL sera organisé par le Conseil régional de l'environnement des Laurentides en juillet. Un courriel sera envoyé aux membres du RDL dès que nous aurons plus d'information.

Association du lac des îles d'Entrelacs (ADLIE)



@ info@adlie.org
 🌐 adlie.org
 f [Association du lac des îles d'Entrelacs - ADLIE](https://www.facebook.com/Association-du-lac-des-îles-d-Entrelacs-ADLIE)

Depuis 1964, l'Association s'investit dans la protection et l'utilisation judicieuse du lac des Îles. Elle soulève les enjeux, facilite les échanges et identifie les pistes d'action en matière de bon voisinage et de maintien d'un milieu naturel de qualité. L'ADLIE agit à titre de porte-parole auprès des autorités municipales.

Devenir membre de l'ADLIE, c'est contribuer à la protection de notre environnement et au partage des plaisirs que celui-ci nous offre. Nos membres bénéficient également d'avantages tels que des prix réduits pour l'analyse de l'eau potable et la vidange des fosses septiques. L'ADLIE organise l'ensemencement du lac des Îles ainsi que des activités festives.

Devenez membre de l'ADLIE en visitant notre site.

Association des lacs du Nord, Dupuis et Masson

@ info@associatiodes3lacs.com
 f [Association des lacs du Nord, Dupuis, Masson](https://www.facebook.com/Association-des-lacs-du-Nord-Dupuis-Masson)

Comme vous le savez, du **myriophylle à épis (MAE)** a été découvert l'été dernier au lac Masson. Il faut se rappeler que si le MAE, ou toute autre espèce envahissante, continue à se répandre dans l'eau, nous risquons de perdre à jamais la jouissance de nos lacs.

En septembre 2021, une association pour les lacs du Nord, Dupuis et Masson a donc été créée avec la mission de préserver et protéger leur milieu naturel, afin d'en perpétuer leurs qualités et d'en assurer la jouissance. De par la nature même du défi, l'Association transcende les territoires municipaux d'Estérel et de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et consacrera ses efforts à épauler les deux municipalités.

N'hésitez pas à nous contacter ou à visiter notre page Facebook pour en apprendre davantage sur nous.

Association pour la Protection des Lacs Charlebois et Des Sommets (APLCDS)

@ info@aplcds.org



L'APLCDS fête son 15^e anniversaire en 2022 !

Depuis les tout débuts, la mission et les actions de l'Association sont d'informer, de sensibiliser, de promouvoir et de surveiller nos lacs afin de protéger la qualité de leur eau. À cet effet, plusieurs administrateurs et des équipes de bénévoles dynamiques et engagés se sont succédé afin de veiller à la santé de nos plans d'eau. Plusieurs de nos membres nous soutiennent depuis quinze ans, et nous les remercions de leur constante participation.

De nombreuses activités sont prévues pour la saison estivale 2022 : l'analyse de l'eau de votre puits (31 juillet) et l'assemblée générale annuelle (4 septembre) pour ne nommer que celles-ci. Un calendrier détaillé des événements sera distribué aux résidents des deux lacs ainsi qu'un bulletin spécial 15^e anniversaire.



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

HÔTEL DE VILLE

88, chemin Masson
Lac-Masson (Québec) J0T 1L0

450 228-2543 • 1 855 228-2545

Télécopieur : 450 228-4008

lacmasson.com

MAIRE - GILLES BOUCHER

Cellulaire : 450 228-8490

mairegboucher@lacmasson.com

DIRECTION GÉNÉRALE

Poste 241

dirgenerale@lacmasson.com

BIBLIOTHÈQUE

450 228-4442

biblio@lacmasson.com

COMMUNICATIONS

Poste 240

commloisirs@lacmasson.com

GREFFE

Poste 224

greffe@lacmasson.com

LOISIRS

Poste 221

loisirs@lacmasson.com

TRÉSORERIE (TAXATION)

Poste 222

taxe@lacmasson.com

SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE

Poste 229

si@lacmasson.com

TRAVAUX PUBLICS

450 228-2444, poste 2

tp@lacmasson.com

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Poste 232

sec-urb@lacmasson.com

URGENCES

Service D'URGENCE911

INFO-SANTÉ811

Transports Québec et
état du réseau routier511

Contrôle Animalier – SPCA
Lanaudière–Basses-Laurentides
1 855 440-7722

HYDRO-QUÉBEC – PANNES
1 800 790-2424

Découvrez les activités 2022

offertes à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson !

Juin

11 juin
Journée
Vert Nature

11 juin
Les Arts
dans la rue

18 juin
Tournoi de
pêche familial

21 juin
Vernissage
Un écran entre
deux mondes

23 juin
Fête nationale
du Québec

24 juin
Ouverture du
marché public

Juillet

2-3 juillet
Bazar annuel
de la Fabrique



Surveillez notre programmation complète :
lacmasson.com | [f lacmasson](https://www.facebook.com/lacmasson)

Dépôt légal -
Bibliothèque et Archives
nationales du Québec, 2022

100 % recyclable.
Veuillez recycler.